

OPTION POUR LE PAIEMENT EN ACTIONS DU DIVIDENDE 2013 / 2014

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société, réunie le 22 juillet 2014, a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2013 / 2014, soit 0,15 euro par action, et a décidé que chaque actionnaire se verrait offrir l'option pour le paiement du dividende soit en numéraire soit en actions nouvelles de la Société.

L'option pour le paiement du dividende en actions nouvelles de la Société pourra être exercée par les actionnaires du 28 juillet 2014 au 22 août 2014 inclus, en adressant leur demande aux intermédiaires financiers habilités à payer ledit dividende ou, pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la Société, à son mandataire (Banque Palatine - Direction des Services Bancaires - Le Péripôle - 10, avenue Val de Fontenay - 94131 Fontenay-Sous-Bois Cedex). Au-delà du 29 août 2014, ou à défaut d'exercice de l'option, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Le nombre total maximum d'actions ordinaires nouvelles de la Société susceptibles d'être émises pour les besoins du paiement du dividende en actions est de 419 059 actions, représentant 2,59% du capital et des droits de vote de la Société au jour de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le prix d'émission des actions nouvelles de la Société qui seront remises en paiement du dividende est de 5.80 euros, égal à 90% de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le 22 juillet 2014, jour de l'Assemblée Générale Mixte, diminuée du montant du dividende et arrondi au centième d'euro supérieur.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soule en espèces.

Le dividende de l'exercice 2013 / 2014, dont la date de détachement est fixée au 28 juillet 2014, sera mis en paiement à compter du 29 août 2014. La livraison des actions aux actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions interviendra à la même date que la mise en paiement du dividende en numéraire, soit le 29 août 2014.

Les actions ordinaires nouvelles de la Société remises en paiement du dividende porteront jouissance à compter du 1^{er} avril 2014 et feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Les actions nouvelles seront de même catégorie et assimilables aux actions ordinaires de la Société qui sont déjà admises aux négociations sur le marché Euronext Paris (Compartiment C - code ISIN FR0000074072) et comporteront ainsi les mêmes droits et restrictions que les actions ordinaires en circulation.

Prochaine publication :

Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2014/2015 : lundi 20 octobre 2014

Communiqués après Bourse



À PROPOS DE BIGBEN INTERACTIVE

www.bigben.fr

CHIFFRE D'AFFAIRES
2013-2014
178,3 M€

Bigben Interactive est un acteur de dimension européenne spécialisé dans la conception et distribution d'accessoires pour jeux vidéo, Smartphones et tablettes, la création de produits audio et l'édition de jeux vidéo. Porté par l'essor du marché des équipements mobiles et les mutations du marché du jeu vidéo, le Groupe reconnu pour ses capacités d'innovation et de création, ambitionne de devenir l'un des leaders européens des accessoires multimédia.

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



EFFECTIF
283 collaborateurs

Société cotée sur Euronext Paris, compartiment C – Indice : CAC SMALL – Eligible SRD long
ISIN : FR0000074072 ; Reuters : BIG.PA ; Bloomberg : BIG FP

INTERNATIONAL
30 pays

CONTACT
Relations investisseurs - Franck Dumortier
infolin@bigben.fr - +33(0)3 20 90 72 21